

52^e ÉDITION DE LA FÊTE NATIONALE
20 MAI 2024

PROGRAMME

PROGRAMME

DIMANCHE, 19 MAI 2024

- 18 h 00 - Ouverture de la retraite aux flambeaux.
- 20 h 00 - Fin de la retraite aux flambeaux et dislocation des participants.

ITINÉRAIRES DE LA RETRAITE AUX FLAMBEAUX

1 – Arrondissement de Yaoundé 1^{er}

Point de rassemblement : Ecole Publique d'Etoudi.

Itinéraire : Ecole Publique d'Etoudi – MRS Elig-Edzoa – Nouvelle route Etoa-Meki – Boulangerie Sélecte – Supermarché MAHIMA Etoa-Meki – Carrefour Elig-Essono – Carrefour Pharmacie de l'Intendance – Montée Ane Rouge – Royal Hôtel – Bricolux – Direction Générale des Impôts – Pharmacie du Soleil - Marché Central - Supermarché Casino.

Dislocation : Rond-point Poste Centrale.

2 – Arrondissement de Yaoundé II^e

Point de rassemblement : Esplanade de la Sous-Préfecture (Tsinga).

Itinéraire : Esplanade de la Sous-Préfecture (Tsinga) – Nkomkana – Feux Madagascar – Marché Madagascar – Rue NANA TCHAKOUNTE – Niki Mokolo – Sapeurs-Pompiers Mokolo – EPC Messa – Palais des Sports – Warda – Pharmacie du Soleil – Supermarché Casino.

Dislocation : Rond-point Poste Centrale.

3 – Arrondissement de Yaoundé III^e

Point de rassemblement : Esplanade de la Sous-Préfecture (Efoulan).

Itinéraire : Esplanade de la Sous-Préfecture (Efoulan) – Ecole Publique d’Efoulan - Carrefour Obobogo - Carrefour Nsam – Garanti Express – SCDP – Carrefour Dakar – Carrefour Trois Statues – Olézoa – Prestige Hôtel – Voirie Municipale – ENEO Agence Centrale – Poste Centrale.

Dislocation : Rond-point Poste Centrale.

4 – Arrondissement de Yaoundé IV^e

Point de rassemblement : Esplanade de la Sous-Préfecture (Nkomo).

Itinéraire : Esplanade de la Sous-Préfecture (Nkomo) - Carrefour Ekounou – OLA Kondengui – Carrefour INSTIC – Nouvelle route Etam-Bafia – Carrefour Mvog-Mbi – Poste Centrale.

Dislocation : Rond-point Poste Centrale.

5 – Arrondissement de Yaoundé V^e

Point de rassemblement : Esplanade du Stade Omnisports (Entrée de la Tribune Présidentielle).

Itinéraire : Esplanade du Stade Omnisports – Carrefour OLA Omnisports – Lycée Bilingue Essos – Carrefour Hôtel du Plateau – OLA Essos – Carrefour Avenue Germaine – Institut Samba – Collège Montesquieu – SNI.

Dislocation : Rond-point Poste Centrale.

6 – Arrondissement de Yaoundé VI^e

Point de rassemblement : Esplanade de la Sous-Préfecture (Biyem-Assi).

Itinéraire : Esplanade de la Sous-Préfecture Biyem-Assi – Carrefour Biyem-Assi – Carrefour Obili – Total Melen – Carrefour EMIA – Secrétariat d'Etat à la Défense (Gendarmerie Nationale) – Ministère des Enseignements Secondaires – Musée National – Ecole Publique du Centre Administratif – Poste Centrale.

Dislocation : Rond-point Poste Centrale.

7 – Arrondissement de Yaoundé VII^e

Point de rassemblement : Esplanade de l'ancienne Sous-Préfecture.

Itinéraire : Esplanade de l'ancienne Sous-Préfecture – Carrefour TSIMI – Carrefour MEEC – Ancienne Gare Routière de Douala – Carrefour LISSOUK – Hygiène Mobile – Ministère des Enseignements Secondaires – Ministère de la Santé Publique – Ecole Publique du Centre Administratif - Poste Centrale.

Dislocation : Rond-point Poste Centrale.

LUNDI, 20 MAI 2024

MATINÉE

06 h 00 - Offices religieux.

DÉFILÉ AU BOULEVARD DU 20 MAI

08 h 00 - Mise en place des troupes et des participants au défilé civil.

08 h 30 - Arrivée des invités.

09 h 45 - Arrivée des Officiers Généraux et Chefs d'Etat-Major.

09 h 55 - Arrivée du Chef d'Etat-Major des Armées.

10 h 00 - Arrivée des Membres du Comité Central du RDPG résidant à Yaoundé et des Dirigeants des Partis Politiques représentés à l'Assemblée Nationale et au Sénat.

10 h 15 - Arrivée des Chefs de Mission Diplomatique, des Représentants des Organisations Internationales, des Consuls et des Invités Spéciaux.

10 h 30 - Arrivée des Membres du Gouvernement.

10 h 45 - Arrivée du Ministre Délégué à la Présidence, chargé de la Défense.

10 h 55 - Arrivée du Premier Président de la Cour Suprême, du Procureur Général près la Cour Suprême et des Membres de ladite Cour.

- 11 h 05** - Arrivée du Président du Conseil Constitutionnel et des Membres dudit Conseil.
- 11 h 15** - Arrivée du Président du Conseil Economique et Social et des Membres du Bureau.
- 11 h 25** - Arrivée du Premier Ministre, Chef du Gouvernement.
- 11 h 35** - Arrivée du Président de l'Assemblée Nationale et des Membres du Bureau.
- 11 h 45** - Arrivée du Président du Sénat et des Membres du Bureau.
- Fin de la mise en place des personnalités au Boulevard du 20 Mai.
- 12 h 00** - **Arrivée de Son Excellence Monsieur le Président de la République du Cameroun, Chef de l'Etat.**
- Accueil par le Ministre Délégué à la Présidence, chargé de la Défense.
- Honneurs militaires.
- Installation du Chef de l'Etat à la Loge Présidentielle.
- 12 h 15** - Début du défilé.
- 13 h 45** - Fin du défilé militaire et civil au Boulevard du 20 Mai.
- Retour de **Son Excellence Monsieur le Président de la République** au Palais de l'Unité.

Ordre de départ des personnalités :

- **Son Excellence Monsieur le Président de la République.**
- Le Président du Sénat et les Membres du Bureau.
- Le Président de l'Assemblée Nationale et les Membres du Bureau.
- Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement.
- Le Président du Conseil Economique et Social et les Membres du Bureau.
- Le Président du Conseil Constitutionnel et les Membres dudit Conseil.
- Le Premier Président de la Cour Suprême, le Procureur Général Près la Cour Suprême et les Membres de ladite Cour.
- Les Invités Spéciaux.
- Le Ministre Délégué à la Présidence, chargé de la Défense.
- Les Membres du Gouvernement.
- Les Membres du Corps Diplomatique.
- Les Membres du Comité Central du RDPC et les Dirigeants des Partis Politiques représentés à l'Assemblée Nationale et au Sénat.
- Les Officiers Généraux.
- Les autres invités.

APRÈS-MIDI

14 h 00 - ANIMATION POPULAIRE PAR LES ORCHESTRES DES FORCES DE DÉFENSE, DE SÉCURITÉ ET PARAMILITAIRES.

LIEUX

1. Esplanade de la Préfecture, Yaoundé I^{er} (Nlongkak)
2. Esplanade de la Sous-Préfecture de Yaoundé II^e (Tsinga)
3. Esplanade de la Sous-Préfecture de Yaoundé III^e (Efoulan)
4. Esplanade de la Mairie de Yaoundé IV^e (Ekounou)
5. Esplanade de la Sous-Préfecture de Yaoundé V^e (Nkolmesseng)
6. Esplanade de la Sous-Préfecture de Yaoundé VI^e (Biyem-Assi)
7. Esplanade de la Sous-Préfecture de Yaoundé VII^e (Nkolbisson)

SOIRÉE : RÉCEPTION AU PALAIS DE L'UNITÉ OFFERTE PAR MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ET MADAME CHANTAL BIYA (sur invitation)

- 16 h 00** - Ouverture des portes du Palais de l'Unité.
- Accueil des invités par le Protocole d'Etat.
- 18 h 15** - Heure limite d'arrivée des invités.
- 18 h 30** - Fermeture des portes du Palais de l'Unité.
- 18 h 40** - Début de la Réception.
- Ouverture des buffets.
- 20 h 30** - Fin de la réception.

Après la réception : Tir des feux d'artifice.

INFORMATIONS PRATIQUES

I - DÉFILÉ AU BOULEVARD DU 20 MAI

1. **Tenue** - Messieurs :
- * Costume sombre ou ;
 - * Tenue traditionnelle d'apparat.
- Dames :
- * Tailleur ;
 - * Robe ou ;
 - * Tenue traditionnelle d'apparat.

2. Cartes d'accès aux tribunes

Trois modèles de cartes sont disponibles :

- **Tribune d'Honneur :**
 - Cartes de **couleur blanche avec une bande dorée.**
 - Heure limite d'arrivée des invités : voir horaire des arrivées des grands Corps de l'Etat et du Corps Diplomatique dans le programme.
- **Tribune A**
 - Cartes de **couleur blanche avec une bande rouge.**
 - Heure limite d'arrivée des invités : **08 H 45.**
- **Tribune B**
 - Cartes de **couleur blanche avec une bande verte.**
 - Heure limite d'arrivée des invités : **08 H 45.**

Les cartes d'accès aux tribunes sont personnelles et incessibles. Elles seront exigées aux différents postes de contrôle mis en place au Boulevard du 20 Mai.

3. Laissez-passer pour véhicules

Douze modèles de laissez-passer donnant accès à un parking au lieu des cérémonies sont valables :

- Laissez-passer «**PARKING D'HONNEUR MG**», de **couleur blanche**, réservé aux Membres du Gouvernement ;
- Laissez-passer «**PARKING D'HONNEUR BS**», de **couleur blanche**, réservé aux Membres du Bureau du Sénat ;
- Laissez-passer «**PARKING D'HONNEUR BAN**», de **couleur blanche**, réservé aux Membres du Bureau de l'Assemblée Nationale ;
- Laissez-passer «**PARKING D'HONNEUR BCES**», de **couleur blanche**, réservé aux Membres du Bureau du Conseil Economique et Social ;
- Laissez-passer «**PARKING D'HONNEUR CC**», de **couleur blanche**, réservé aux Membres du Conseil Constitutionnel ;
- Laissez-passer «**PARKING D'HONNEUR CS**», de **couleur blanche**, réservé aux Membres de la Cour Suprême ;
- Laissez-passer «**PARKING D'HONNEUR CMD**», de **couleur blanche**, réservé aux Chefs de Mission Diplomatique, aux Représentants des Organisations Internationales et aux Consuls ;
- Laissez-passer «**PARKING D'HONNEUR CC-RDPC**», de **couleur blanche**, réservé aux Membres du Comité Central du RDPC ;
- Laissez-passer «**PARKING D'HONNEUR PP / AN-S**», de **couleur blanche**, réservé aux Responsables des Partis Politiques représentés à l'Assemblée Nationale et au Sénat ;

- Laissez-passer «**SPÉCIAL PRC**», de **couleur violette**, réservé aux Responsables de la Présidence de la République et Invités Spéciaux ;
- Laissez-passer «**PARKINGS ANNEXES**», de **couleur bleue**, réservé aux autres invités ;
- Laissez-passer «**ORGANISATION**», de **couleur jaune**, réservé aux Services Techniques.

4. Parkings au Boulevard du 20 Mai

Il est prévu au Boulevard du 20 Mai, **10 parkings** numérotés de 1 à 10. Ces parkings sont ouverts aux véhicules des personnalités suivant l'ordre ci-après :

I – PARKINGS D'HONNEUR

Parking n° 1 : - Le Président du Sénat et les Membres du Bureau, le Président de l'Assemblée Nationale et les Membres du Bureau, le Premier Ministre, Chef du Gouvernement.

Parking n° 2 : - Le Président du Conseil Economique et Social et les Membres du Bureau, le Président du Conseil Constitutionnel et les Membres dudit Conseil.

Parking n° 3 : - Le Premier Président de la Cour Suprême, le Procureur Général près la Cour Suprême et les Membres de ladite Cour.

Parking n° 4 : - Les Invités Spéciaux du Gouvernement.

Parking n° 5 : - Les Membres du Gouvernement.

Parking n° 6 : - Les Chefs de Mission Diplomatique, les Représentants des Organisations Internationales et les Consuls.

Parking n° 7 : - Les Membres du Comité Central du RDPC, les Dirigeants des Partis Politiques représentés à l'Assemblée Nationale et au Sénat.

Parking n° 8 : - Les Hautes Personnalités de la Présidence de la République.

Parking n° 9 : - Les Officiers Généraux et Chefs d'Etat-Major.

II – PARKINGS ANNEXES

Parking n° 10 : - Les autres personnalités dont les véhicules arborent les Laissez-passer «PARKINGS ANNEXES».

II - RÉCEPTION OFFERTE PAR MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ET MADAME CHANTAL BIYA AU PALAIS DE L'UNITÉ

1. **Tenue** : - **Messieurs** : * Costume sombre ou ;
* Tenue traditionnelle d'apparat.
- **Dames** : * Tailleur ;
* Robe ou ;
* Tenue traditionnelle d'apparat.

2. **Cartes d'invitation** : Elles sont personnelles et incessibles. Elles seront exigées à l'entrée du Palais de l'Unité et éventuellement dans la Salle des Fêtes.

Les cartes d'invitation de **couleur dorée** donnent accès à la Salle des Fêtes, celles de **couleur verte** donnent accès aux jardins.

3. **Parkings des véhicules** : Il existe deux parkings publics à l'Esplanade du Palais de l'Unité et deux parkings à l'intérieur.

À l'extérieur

a) Le parking «EST», réservé aux Invités détenteurs de Laissez-passer «PARKING EST» de couleur rose.

- * Ceux parmi ces Invités, qui bénéficient des services d'un chauffeur, sont autorisés à entrer en voiture dans l'enceinte du Palais de l'Unité. Le chauffeur déposera la personnalité invitée et regagnera le parking correspondant à son Laissez-passer à l'extérieur du Palais.

b) Le parking «OUEST»

- * Les Invités détenteurs du Laissez-passer «**PARKING OUEST**» de **couleur rouge**, gareront leurs véhicules à l'esplanade. Ils accéderont au Palais à pied s'il fait beau temps. En cas de pluie, des bus assureront le transport des Invités de l'esplanade à l'intérieur du Palais.

À l'intérieur

a) Le parking «ABORDS DES FONTAINES»

- * Le parking «**ABORDS DES FONTAINES**» est situé à la cour principale du Palais de l'Unité, aux abords des fontaines. Ce parking est réservé aux véhicules des personnalités ci-après, arborant un Laissez-passer de **couleur orange** :

- le Président du Sénat ;
- le Président de l'Assemblée Nationale ;
- le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- le Président du Conseil Economique et Social ;
- le Président du Conseil Constitutionnel ;

- le Premier Président de la Cour Suprême et le Procureur Général près ladite Cour ;
- le Ministre d'Etat, Secrétaire Général de la Présidence de la République ;
- le Ministre, Directeur du Cabinet Civil de la Présidence de la République.

b) Les parkings «ADMINISTRATIONS A & B»

Les Parkings «ADMINISTRATIONS A & B» sont réservés aux Responsables de la Présidence de la République détenteurs d'un Laissez-passer de couleur verte.

N.B. :

- **Les laissez-passer devront être collés sur le pare-brise du véhicule en vue d'une identification rapide qui facilitera l'orientation des Invités.**
- **Les téléphones portables ne seront pas autorisés au Boulevard du 20 Mai et dans l'enceinte du Palais de l'Unité.**